



□ Rue Copernic - 75016 Paris

Attentat de la rue Copernic : le poseur de bombe identifié vingt-sept ans après



Le 3 octobre 1980, vers 18h40, l'explosion d'une bombe placée dans la sacoche d'une moto, devant la synagogue de la rue Copernic, dans le XV^e arrondissement de Paris, faisait quatre morts et une vingtaine de blessés. Quelques minutes plus tard, le nombre de victimes eût été bien plus important, en ce soir de shabbat, avec la sortie de la synagogue des fidèles de l'Union libérale israéliite.

Vingt-sept ans après, le chef du commando responsable de l'attentat aurait été retrouvé. Selon Le Figaro du jeudi 11 octobre 2007, l'homme, un Libanais d'origine palestinienne, vit "paisiblement" au Canada, après de longues années passées aux Etats-Unis. "Les services antiterroristes français, qui n'ont jamais clos l'enquête, ont bien l'intention de troubler sa retraite", assure le quotidien. Une commission rogatoire internationale a été délivrée le mois dernier aux services enquêteurs pour recueillir des informations sur son séjour aux Etats-Unis.

Aujourd'hui âgé de 55 ans, le terroriste présumé, qui possède la nationalité

canadienne, a été retrouvé grâce à la coopération entre les enquêteurs français et des services "amis" – allemands et italiens en particulier. Il y a vingt-sept ans, il militait au Front de libération de la Palestine-Opérations spéciales (FPLP-OS), hostile à Yasser Arafat, précise Le Figaro. Le Libano-Canadien est également soupçonné d'avoir participé à l'attentat perpétré en 1981 contre la Bourse de diamants d'Anvers.

À l'époque, la piste de l'extrême droite avait été un temps évoquée, avant que de nombreux indices laissent entrevoir la marque du terrorisme pro-palestinien. C'est à l'occasion de cet événement que Raymond Barre évoquera les "Français innocents" victimes de l'attentat, une phrase qui lui sera reprochée pendant vingt-cinq ans. Le 4 octobre 1980, à l'appel du MRAP, deux cent mille personnes manifestent dans les rues de la capitale.

D'après Le Monde, 11.10.07